



Décennie
pour le vieillissement
en bonne santé

SÉRIE CONNEXIONS,
PARUTION N° 2

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie 2021–2030

La présente série «Connexions» de documents de sensibilisation thématiques périodiques, vise à mieux faire comprendre quels sont les liens entre la Décennie pour le vieillissement en bonne santé et diverses problématiques mondiales transversales.

Le 16 décembre 2020, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies [ONU] ont proclamé la période 2021-2030 Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé [résolution 75/131 de l'Assemblée générale], après avoir approuvé une proposition de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé le 3 août 2020. La Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé s'inscrit dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui appelle à ne laisser personne de côté. Elle s'appuie sur le Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement, qu'elle complète.

Le plan de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé, conçu pour être évolutif, propose aux gouvernements et aux autres parties prenantes, le cas échéant, un programme de travail qui n'a pas de caractère contraignant.

La vision vers laquelle tend la Décennie pour le vieillissement en bonne santé est l'avènement d'un monde où chacun puisse vivre plus longtemps et en meilleure santé. La Décennie relève d'une collaboration mondiale de différents secteurs et diverses parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, les organisations internationales, les professionnels, le milieu universitaire, les médias et le secteur privé.

Les **quatre domaines d'action interconnectés** de la Décennie sont les suivants:

- changer la façon dont nous envisageons l'âge et le vieillissement, ce que ces sujets nous inspirent et la façon dont nous nous comportons par rapport à eux;
- faire évoluer les communautés de façon à favoriser les capacités des personnes âgées;
- mettre en place des soins intégrés et des services de santé primaires centrés sur la personne qui répondent aux besoins des personnes âgées; et
- fournir aux personnes âgées qui en ont besoin un accès à des soins de longue durée.

Les documents de sensibilisation de la série Connexions s'adressent principalement aux dirigeants et aux personnes influentes des États Membres, du système des Nations Unies (en particulier des équipes de pays des Nations Unies), des organisations internationales et des réseaux de la société civile.

Dans notre monde complexe qui évolue rapidement, la Décennie doit rester pertinente, souple, axée sur les pays et centrée sur la personne. Nous espérons que les documents de la série aideront les parties concernées à réfléchir aux problèmes transversaux actuels et nouveaux auxquels le monde est confronté et à leurs conséquences sur le vieillissement. Les lecteurs sont invités à explorer la plateforme de la Décennie et à consulter le rapport de référence de l'OMS sur la Décennie [2020].



Selon la définition de l'OMS, on entend par **vieillissement en bonne santé** «**le processus de développement et de maintien des aptitudes fonctionnelles qui favorise le bien-être pendant la vieillesse**».

Les aptitudes fonctionnelles s'entendent des «attributs liés à la santé qui permettent aux individus d'être et de faire ce qu'ils jugent valorisant». Elles correspondent à la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins fondamentaux; à apprendre, à grandir et à prendre des décisions; à se déplacer; à nouer des relations durables; et à apporter leur contribution à la société. La capacité fonctionnelle est la capacité intrinsèque de l'individu à interagir avec son environnement.



Merci d'adresser tout commentaire sur ce document de sensibilisation à l'adresse suivante:

hello@decadeofhealthyageing.org

Pour de plus amples renseignements sur la Décennie, veuillez consulter les sites suivants:

<https://www.decadeofhealthyageing.org> et

<https://www.who.int/initiatives/decade-of-healthy-ageing>

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Décennie

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 [A/RES/70/1] [1], adopté par tous les États Membres à l'Assemblée générale des Nations Unies [ONU] en 2015, est une feuille de route commune pour notre avenir en tant qu'êtres humains et l'avenir de notre maison, la planète Terre. Il établit un plan d'action universel pour parvenir à un développement durable de manière équilibrée. Le grand principe est de ne laisser personne de côté et de veiller à ce que les personnes, dans tous les secteurs de la société, puissent s'épanouir et mener une vie digne pour jouir de leurs droits humains quel que soit leur âge. Ce principe s'applique surtout aux plus vulnérables [2].

La partie la mieux connue du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont les objectifs de développement durable (ODD), un ensemble ambitieux de 17 objectifs et 169 cibles définis au cours d'un dialogue sans précédent entre les États Membres de l'ONU, les autorités locales, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes. Les ODD reconnaissent que l'élimination de la pauvreté et d'autres types de dénuement doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à favoriser la croissance économique, tout en luttant contre les changements climatiques, en préservant les océans et les forêts et en restaurant des écosystèmes biodiversifiés pour que toutes les formes de vie sur notre planète puissent s'épanouir et pas seulement subsister. Il s'agit d'une «matrice indivisible de pensée et d'action, pertinente pour chaque être humain partout dans le monde.» [David Nabarro, Secrétaire général adjoint, Conseiller spécial pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030] [3].

Les ODD reposent sur les cinq valeurs fondamentales énoncées dans le préambule du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : l'humanité – une société prospère; **la prospérité** – une économie prospère; **la planète** – des écosystèmes et des environnements sains; **la paix** – l'éthique et la justice; et **les partenariats** – la collaboration et l'action collective [Figure 1]. Ces valeurs, qui sont au cœur du parcours de l'humanité vers une durabilité véritable [4], doivent être appliquées à tous les engagements mondiaux et nationaux, y compris en matière de vieillissement en bonne santé et dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé [5]. Le préambule met également en évidence «un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples» [6, 7].

Le présent document de sensibilisation, qui est basé sur les cinq valeurs fondamentales, met en évidence les liens entre les quatre domaines d'action de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette approche repose sur des valeurs plutôt que sur des considérations techniques ou sectorielles. Elle est particulièrement pertinente dans le contexte de la pandémie de COVID-19, alors que de nouvelles déclarations sont faites et de nouvelles ambitions sont affichées en vue de «reconstruire plus équitablement» [8]. Les cinq valeurs fondamentales s'appliquent à tous les objectifs et favorisent des approches intersectorielles porteuses de changements à l'échelon local. Au cours de la Décennie, chaque secteur et chaque groupe de parties prenantes peut contribuer simultanément de son point de vue [9] tout en influençant potentiellement les autres, car les domaines d'action sont interdépendants.

Liens à établir entre la Décennie et les cinq valeurs fondamentales du Programme de développement durable à l'horizon 2030

- La Décennie est centrée sur les **personnes** dans la seconde moitié de leur vie. Elle propose des mesures qui amélioreront à la fois la vie des personnes âgées et la situation des générations futures.
- De nombreuses inégalités systémiques limitent la **prospérité** et favorisent la discrimination croisée, y compris fondée sur l'âge.
- Si la **planète** n'est pas saine, les personnes dans la seconde moitié de leur vie et les générations suivantes auront du mal à vieillir en bonne santé. Les changements climatiques creusent d'ores et déjà les écarts liés à la situation économique et à l'âge [10].
- Il est essentiel de forger des **partenariats** qui vont au-delà des coalitions habituelles et renforcent la solidarité mondiale [11] pour atteindre les ODD.
- Les mesures en faveur du vieillissement en bonne santé contribueront à bâtir des sociétés plus inclusives, plus justes et plus **pacifiques**.

Le Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement] [12] est le principal document d'orientation pour bâtir des sociétés ouvertes aux personnes de tous âges. Dans la déclaration politique qui accompagne le Plan d'action, les gouvernements s'engagent à adopter une approche du vieillissement de la population fondée sur les droits et axée sur le développement, selon trois orientations prioritaires: 1) les personnes âgées et

Figure 1: Les cinq valeurs fondamentales du Programme de développement durable à l'horizon 2030



le développement; 2) la promotion de la santé et du bien-être jusqu'au troisième âge; et, 3) la création d'environnements porteurs et favorables. Le Plan d'action est examiné et évalué régulièrement aux niveaux national, régional et mondial, conformément au mandat de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social des Nations Unies, en faisant clairement référence aux ODD et à leurs indicateurs. Les liens entre le Plan d'action et la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé seront décrits dans un prochain document de la série Connexions.

Ce document de sensibilisation a été élaboré en partenariat avec le Secrétariat de l'OMS et 20 membres du Groupe interorganisations chargé de la question du vieillissement [13], dans l'esprit de la réforme des Nations Unies de 2018 [14]. Il complète le rapport [à paraître] du Titchfield City Group sur la visibilité des personnes âgées dans les indicateurs des ODD, qui illustre la façon dont les bureaux nationaux de statistique du monde entier rapportent et utilisent les informations. À côté des rapports sur l'indice concernant les objectifs de développement durable et les tableaux de bord [15], qui décrivent les progrès accomplis par les pays dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD, le document fournira des orientations aux institutions des Nations Unies et aux équipes de pays pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des évaluations communes de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Pour mieux faire face aux problèmes nouveaux posés par la **pandémie de COVID-19**, le système des Nations Unies [16] favorisera l'application de davantage de mesures et renforcera la solidarité à l'échelle mondiale pour apporter un changement positif en donnant plus de poids aux équipes de pays des Nations Unies, aux bureaux de pays des institutions, aux mécanismes régionaux et le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies [17] relatif aux ODD. À cet égard, il faut prévoir de faciliter l'adaptation et la mise en œuvre d'orientations pour tenir compte des besoins, des préférences et des droits des personnes âgées dans leur diversité actuelle à l'échelle mondiale et de mettre en place des systèmes inclusifs et adaptés aux personnes âgées, qui serviront aux générations futures quand elles auront vieilli.

Domaine d'action n° 1. Changer la façon dont nous envisageons l'âge et le vieillissement, ce que ces sujets nous inspirent et la façon dont nous nous comportons par rapport à eux.

Signification¹	La notion d'âgisme renvoie aux stéréotypes [mode de pensée], aux préjugés [sentiments] et à la discrimination [comportement] à l'égard de personnes en raison de leur âge. Ce phénomène touche les personnes de tous âges mais a des effets particulièrement néfastes sur les personnes âgées [18].				
L'HUMANITÉ	1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
Une société prospère					

Pertinence:

Une société prospère n'est possible et la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé ne pourra tenir toutes ses promesses que si l'âgisme est reconnu comme un déterminant social de la santé et traité comme tel [19]. Étant donné que de nombreuses personnes âgées contribuent activement à la société et à l'économie en occupant un emploi rémunéré ou en travaillant bénévolement, l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie, la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire et l'égalité des genres sont essentiels. L'âgisme peut faire obstacle au progrès. Par exemple, il peut faire sombrer certaines personnes âgées dans la pauvreté; l'âgisme peut nuire à l'égalité d'accès aux médicaments et aux services ainsi qu'à la recherche clinique sur les thérapies prospectives; et, dans le domaine des statistiques, l'utilisation d'un seul groupe d'âge de 60 ans ou ≥ 65 ans masque la grande diversité des personnes âgées, et le concept de «dépendance»² de la personne âgée peut induire en erreur et être stigmatisant.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

L'âgisme doit être combattu dans l'ensemble des politiques, des institutions, des données et des programmes dans plusieurs secteurs. Le Rapport mondial sur l'âgisme [18] recommande la mise en œuvre de trois stratégies pour lutter contre l'âgisme: 1] des politiques et des lois assorties de mécanismes d'application pertinents, par exemple pour combattre la discrimination fondée sur l'âge sur le marché du travail et des programmes visant à encourager l'emploi des personnes âgées, comme indiqué dans le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement; veiller à ce que les modalités de prestation des services ne renforcent pas l'âgisme, par exemple en basant l'accès aux services sur l'âge chronologique; 2] des interventions éducatives visant à favoriser l'empathie et à dissiper les idées fausses sur l'âge et le vieillissement à tous les niveaux et dans tous les types d'éducation; et 3] des interventions favorisant les contacts intergénérationnels. Les liens entre l'âge et d'autres catégories sociales et les facteurs de stéréotypes, de préjugés et de discrimination, en particulier le genre, doivent également être pris en compte [17]. Par exemple, les femmes âgées sont parfois exposées à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et au manque de soins dans les situations d'urgence humanitaire si les gens plus jeunes sont prioritaires.

LA PROSPÉRITÉ	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Une économie prospère					

Pertinence:

le vieillissement de la population offre de nombreuses possibilités de développement social et économique si l'on exploite pleinement le potentiel des personnes âgées. L'âgisme peut avoir une incidence négative sur l'accès à l'emploi, les possibilités d'emploi, les promotions professionnelles et l'évaluation des personnes. L'accès des personnes âgées à un travail décent [20], la protection et l'assistance sociales, y compris les pensions de vieillesse, sont importants pour la croissance économique, la prospérité et l'égalité.

1 Les sections introductives «Signification» des quatre domaines d'action sont reprises de la *Décennie pour le vieillissement en bonne santé* [5].

2 Le taux de dépendance des personnes âgées est le nombre de personnes âgées (âgées ≥ 60 ans ou ≥ 65 ans) par rapport au nombre d'adultes en âge de travailler (âgés de ≥ 15 ans ou 25 ans).

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Il est possible de favoriser la prospérité des personnes âgées et de leurs familles en mettant en place des systèmes robustes afin de créer des possibilités d'emploi pour les personnes âgées; en éliminant les obstacles liés à l'âge qui interdisent l'accès à l'emploi décent et aux instruments financiers [y compris les contrats de travail flexibles et les politiques de retraite,³ les régimes de crédit et de prêt, les assurances, le commerce électronique et les services bancaires en ligne [21]]; et en luttant contre l'âgisme personnel et institutionnel grâce à des environnements de travail qui, en raison de la composition et de la formation du personnel, sont accueillants pour les personnes âgées, et en sensibilisant les employeurs à l'âgisme. Les technologies adaptées aux personnes âgées, y compris les technologies numériques et les technologies de l'information et de la communication [TIC] accessibles [22], contribuent à des environnements de travail accueillants pour les personnes âgées et réduisent la fracture numérique intergénérationnelle. La réduction des inégalités devrait être axée sur les liens entre l'âgisme, le sexisme et d'autres types de discrimination. Bien que de nombreuses femmes âgées apportent une contribution importante à l'économie nationale, elles sont peu nombreuses à avoir un emploi rémunéré, ce qui a des conséquences négatives cumulées et représente notamment un risque accru de pauvreté en raison d'un accès limité à une pension ou de pensions modiques [23].

LA PLANÈTE

Des écosystèmes et des environnements sains



Pertinence:

Toutes les personnes, où qu'elles se trouvent dans le monde et sans discrimination, y compris fondée sur l'âge, ont besoin d'accéder à l'eau potable et à des moyens d'assainissement et de vivre dans une biosphère durable [vie sur terre, sous l'eau et dans les océans] où la consommation et la production sont responsables. Toutes les personnes âgées continuent de consommer des biens et des services, et beaucoup d'entre elles participent à la production jusqu'à un âge avancé. Elles sont également nombreuses à jouer un rôle de premier plan dans l'action climatique.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les personnes âgées doivent être entendues, vues et prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, des programmes et de la recherche pour les ODD liés à la planète. Toute exclusion de personnes de la participation à ces activités en raison de leur âge devrait être combattue et évitée [24].

LA PAIX

L'éthique et la justice



Pertinence:

Pour progresser dans la réalisation de tous les ODD, il faudra mettre fin à toutes les formes de discrimination, y compris celle fondée sur l'âge, car la discrimination est incompatible avec l'équité et les droits humains. Les stéréotypes répandus selon lesquels les personnes âgées sont toutes fragiles et dépendantes et représentent une charge empêchent la société d'apprécier et d'utiliser leur potentiel humain et social. Ils mettent à mal la solidarité et le dialogue intergénérationnels et menacent les sociétés inclusives et justes, au détriment de tous.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Dans toutes les situations, l'exclusion sociale et l'isolement des personnes âgées doivent être reconnus et combattus afin d'éliminer les stéréotypes négatifs, les préjugés et la discrimination dus à l'âge et de lutter contre le défaut de soins, la maltraitance et la violence à l'égard des personnes âgées, y compris pendant les guerres, les conflits et les situations d'urgence humanitaire.

³ En plus du droit garanti par la loi à une pension de vieillesse suffisante, l'assurance sociale et les pensions minimales sociales financées par l'impôt permettent d'assurer un revenu aux personnes âgées et à leur famille et ainsi de réduire le risque de pauvreté [cible 1.3.1 des ODD].

LES PARTENARIATS

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Collaboration et action collective

Pertinence:

L'âgisme est répandu, y compris dans les institutions et les mécanismes de gouvernance et dans les systèmes de prestations de services et d'avantages sociaux dans tous les secteurs, y compris sur le lieu de travail.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les partenariats intersectoriels [entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux] à tous les niveaux devraient être renforcés ou il faudrait en créer de nouveaux pour bâtir des sociétés anti-âgistes dans le cadre de politiques, de programmes et de pratiques de collaboration concertés. Les partenariats avec les médias et le secteur du divertissement sont également importants pour garantir une vision équilibrée du vieillissement. La campagne mondiale contre l'âgisme [25] et les examens périodiques du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement offrent l'occasion d'exploiter les partenariats pour lutter contre l'âgisme. Il faudrait promouvoir de nouveaux partenariats pour rendre les institutions et les systèmes inclusifs, pour lutter contre l'âgisme et pour donner aux personnes âgées les moyens de réussir à faire des choses que les générations précédentes n'auraient pas pu imaginer de faire.

Domaine d'action n° 2. Faire évoluer les communautés de façon à favoriser les capacités des personnes âgées

Signification

Les villes et les communautés adaptées aux personnes âgées sont des environnements matériels, sociaux et économiques, urbains et ruraux, qui permettent à des personnes âgées n'ayant pas toutes les mêmes capacités de vieillir en toute sécurité dans un endroit qui leur convient, d'avoir accès à des services abordables, d'être prises en compte et de participer, de s'épanouir sur les plans personnel et professionnel et de contribuer à leurs communautés tout en préservant leur autonomie, leur dignité, leur santé et leur bien-être.

L'HUMANITÉ

Une société prospère

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Pertinence:

Les lieux et les conditions de vie adaptés aux personnes âgées sont essentiels pour permettre aux gens de vivre longtemps et en bonne santé car ils leur permettent d'optimiser leurs capacités intrinsèques et fonctionnelles à toutes les étapes de la vie et ils influent sur les choix personnels qui ont une incidence sur leur santé et leur bien-être. La pauvreté, associée à la précarité des revenus, à un manque d'instruction, à la malnutrition et à l'inégalité entre les genres, menace sérieusement la santé et le bien-être des personnes âgées. Elle a une incidence sur leur indépendance, sur les possibilités de participer à la vie sociale et économique et sur le fardeau que représentent les soins de santé et la prise en charge sociale pour la famille, et elle limite la possibilité de vieillir au domicile.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les politiques, systèmes, services, informations, produits et technologies répondant aux besoins des personnes âgées permettent d'éliminer les obstacles qui empêchent les personnes âgées de continuer à faire ce qu'elles apprécient à mesure qu'elles vieillissent, et de mieux faire correspondre leur environnement de vie à leurs besoins. Un régime national de protection sociale qui garantit à chaque personne âgée un revenu, provenant de l'assurance sociale ou d'une pension minimale sociale financée par l'impôt, l'empêchera de sombrer dans la pauvreté, atténuera sa dépendance financière à l'égard des membres de sa famille [et donc le risque d'appauvrissement] et garantira son autonomie financière et sa dignité [24]. Des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie abordables et accessibles dans des villes numériques «intelligentes» et des communautés rurales et isolées contribueront à la prise en compte des besoins et des capacités des personnes âgées et des personnes handicapées [26]. Il faut favoriser les comportements sains (ne pas fumer ou boire de l'alcool en excès, avoir une alimentation saine, être physiquement actif) afin de repousser la survenue de la dépendance et de la diminution des capacités intrinsèques.

LA PROSPÉRITÉ Une économie prospère	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 
--	---	---	---	---	---

Pertinence: Une énergie propre, un travail décent dans un environnement sûr, des transports et des infrastructures adéquats, moins d'inégalités et des villes et des communautés durables favorisent la croissance économique et le vieillissement en bonne santé partout dans le monde. Ces attributs déterminent la mobilité des personnes âgées, leurs possibilités de contribuer à la vie sociale et aux activités économiques locales et leur accès aux services, à un logement convenable, à un soutien, aux TIC et à la sécurité. Les personnes âgées en mauvaise santé travaillent moins, gagnent moins d'argent et prennent leur retraite plus tôt que celles en bonne santé.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire: Il faudra instaurer des politiques de retraite flexibles et l'accès à la formation professionnelle et au recyclage, y compris dans le domaine numérique [27], pour que les personnes âgées puissent rester sur le marché du travail si elles le souhaitent. Un cadre juridique favorable devrait assurer une transition en douceur entre l'emploi et la retraite, avec une pension suffisante, au rythme souhaité par chaque personne âgée, sans obstacles matériels ou structurels à la participation. Les obstacles à des comportements et à des choix sains [comme les taux de criminalité élevés ou les dangers liés à la circulation routière] devraient également être éliminés. Pour que les personnes âgées vieillissent en bonne santé, restent indépendantes et gèrent elles-mêmes leurs problèmes de santé, il leur faudra des logements abordables, des lieux de travail accessibles et des moyens de transports, des routes et des trottoirs sûrs et accessibles, ainsi que des TIC [28] et des innovations numériques appropriées et accessibles pour l'assistance [29]. L'influence du handicap, du genre et de l'origine ethnique sur le vécu des personnes âgées doit être prise en compte.

LA PLANÈTE Des écosystèmes et des environnements sains	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 
---	--	--	--	---	--

Pertinence: La santé est étroitement liée à l'accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement, à des océans sains et à l'existence d'habitats biodiversifiés permettant aux personnes de subvenir à leurs besoins [30], d'avoir des loisirs et de produire et de consommer de façon durable. En raison de la diminution de la mobilité, de changements physiologiques et de capacités d'adaptation limitées, de nombreuses personnes âgées sont touchées de manière disproportionnée par les phénomènes météorologiques extrêmes [chaleur [31], froid, inondations]. Bon nombre d'entre elles risquent davantage de souffrir des effets néfastes de l'exposition à la pollution atmosphérique [qui entraîne des affections respiratoires ou les exacerbe] [32]. Les migrations et les déplacements liés au climat sont susceptibles de laisser de nombreuses personnes âgées de côté [24].

Voici des exemples de ce que l'on peut faire: La protection et la préservation de la nature [33], qui est la source de la santé, seront essentielles au vieillissement en bonne santé partout dans le monde. Les approches intersectorielles et interdisciplinaires devraient être axées sur la convergence de la santé humaine, de la santé animale et de la santé des écosystèmes. De nombreuses personnes âgées, en particulier dans les communautés autochtones, contribuent activement à la protection et à la préservation des écosystèmes biodiversifiés et possèdent des connaissances traditionnelles essentielles [34]. Il faut investir dans l'eau potable et les services d'assainissement, l'énergie verte et l'accessibilité et la sécurité des espaces verts pour améliorer les conditions de vie en ville, où il convient de lutter contre la pollution atmosphérique et de faire baisser le nombre d'accidents de la route. Les défenseurs du vieillissement en bonne santé, quel que soit leur âge, peuvent établir des liens plus explicites avec les changements climatiques, la pollution, la dégradation des écosystèmes et les changements environnementaux [35].

LA PAIX

L'éthique et la justice



Pertinence:

Les environnements adaptés aux personnes âgées contribuent à rendre les sociétés durablement inclusives car ils réunissent les conditions nécessaires au vieillissement en bonne santé et au bien-être.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les institutions des villes et des communautés devraient faire mieux comprendre aux parties intéressées en quoi consiste le vieillissement en bonne santé. La législation et les politiques visant à faire participer de manière significative les personnes âgées à tous les aspects de la vie urbaine et communautaire devraient être favorisées. Dans tous les contextes, il faudrait lever les obstacles à la participation, renforcer la solidarité intergénérationnelle, combattre l'âgisme et éliminer la négligence, la maltraitance et la violence à l'égard des personnes âgées.

LES PARTENARIATS

Collaboration et action collective



Pertinence:

Les pouvoirs publics, les entreprises et les instances de la société civile qui s'occupent de l'alimentation, de la santé, des soins, des transports, du logement, du travail, de l'énergie, de la protection sociale et des TIC contribuent à la collaboration dans les villes et les communautés, nécessaire pour vieillir en bonne santé.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

De nombreuses parties prenantes doivent agir collectivement: les personnes âgées et de leurs organisations, les maires et les autres élus municipaux, les dirigeants autochtones, les associations de jeunes et de femmes et les groupes et les réseaux de développement communautaire. Cette collaboration peut permettre de mettre en place une infrastructure appropriée, de repérer les obstacles et de trouver des solutions pour un vieillissement en bonne santé, y compris pendant les crises. Les partenariats existants sont le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés [36], l'initiative de l'Observatoire mondial de la santé visant à améliorer la manière dont la démence est perçue [37], les Centres pour le vieillissement en bonne santé du Fonds des Nations Unies pour la population en Europe orientale et en Asie centrale [38] et le Partenariat mondial pour une protection sociale universelle [39].

Domaine d'action n° 3: mettre en place des soins intégrés et des services de santé primaires centrés sur la personne qui répondent aux besoins des personnes âgées

Signification	Les soins de santé primaires ⁴ sont l'approche la plus efficace et la plus économiquement rationnelle pour améliorer les capacités physiques et mentales et le bien-être des personnes de tous âges [40]. Des soins de santé primaires centrés sur la personne et dispensés avec l'aide des partenaires locaux, devraient être intégrés dans tous les milieux et à tous les niveaux, y compris pour la prise en charge clinique, et mis en lien avec les soins spécialisés et au long cours.				
L'HUMANITÉ Une société prospère	1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 
Pertinence:	Bien que les États Membres se soient fermement engagés en faveur de la couverture sanitaire universelle [CSU], la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès à des soins de santé et à des services sociaux adéquats et abordables. Les personnes vulnérables et dont les besoins sont les plus grands, y compris les personnes âgées en mauvaise santé, sont particulièrement touchées par cette situation. La pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire, la présence de comorbidités, le manque d'accès à la protection sociale [41], ⁵ le manque d'instruction en bonne et due forme ou de formation tout au long de la vie, l'inégalité entre les genres et d'autres facteurs d'inégalité, tels que l'appartenance ethnique, influent fortement sur les possibilités de vieillissement en bonne santé et sur l'accès aux services, au soutien et aux TIC nécessaires [27] dans les foyers et les communautés.				
Voici des exemples de ce que l'on peut faire:	Il faut transformer les systèmes de santé et de prise en charge sociale et la prestation de services pour que les personnes vieillissent en bonne santé et restent indépendantes, ne soient pas hospitalisées, si possible, et aient une meilleure qualité de vie de vie, sans que cela représente une charge financière pouvant faire sombrer les personnes âgées et leurs familles dans la pauvreté. Il convient de ne plus se préoccuper uniquement des maladies pour accorder également de l'importance à la prestation de soins intégrés, abordables et centrés sur la personne et à un soutien communautaire répondant aux problèmes de santé complexes et chroniques [y compris la démence [36, 42], les accidents vasculaires cérébraux, la bronchopneumopathie chronique obstructive, la déficience visuelle, le manque de mobilité et la déficience auditive]. Les soins de santé primaires destinés aux personnes âgées devraient intégrer la prévention, la promotion de la santé et la prise en charge des maladies et prévoir une coordination efficace des soins pluridisciplinaires [horizontaux] et des soins de santé et des soins primaires, secondaires et tertiaires [verticaux]. Il faudra pour cela investir dans les systèmes de santé et sociaux, les médicaments essentiels, les vaccins, les outils de diagnostic, les technologies d'assistance numérique et les TIC [27] [cybersanté et télémédecine]. Les personnels de santé et d'aide à la personne compétents devraient bénéficier d'une formation pertinente et de conditions de travail décentes pour fournir des services essentiels aux personnes âgées en milieu urbain et en milieu rural. Afin de repérer les inégalités, d'y remédier et de promouvoir l'équité en santé, il faut collecter, analyser, rapporter et ventiler par âge, par sexe et selon d'autres variables pertinentes des données sur les capacités intrinsèques et les capacités fonctionnelles.				

4 Les soins de santé primaires sont des services de santé essentiels de bonne qualité auxquels l'accès est non discriminatoire et qui comprennent la prévention, la promotion de la santé, les soins curatifs, la réadaptation, les soins palliatifs, les soins en fin de vie et la fourniture de médicaments, de vaccins et de technologies sanitaires indispensables, sûrs, abordables, efficaces et de bonne qualité, et ce sans que les personnes ne rencontrent de difficultés financières excessives. Ils constituent la pierre angulaire de la couverture sanitaire universelle.

5 La Recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale [2012] constitue un cadre pratique et efficace permettant à la plupart des pays de revoir et de renforcer, en particulier, leurs systèmes de retraite, dans le cadre plus large d'une protection sociale adéquate tout au long de la vie.

LA PROSPÉRITÉ

Une économie prospère

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Pertinence: Les personnes âgées qui veulent ou qui doivent travailler [y compris dans les domaines de la santé et des services sociaux] et qui contribuent plus largement à la croissance économique doivent absolument percevoir une rémunération suffisante et bénéficier de conditions de travail décentes. Avec la protection sociale, les emplois influenceront sur la part des dépenses ou des revenus des ménages consacrés à la santé et aux services sociaux et/ou aux soins au sein de la famille, en particulier ceux prodigués par les femmes, sans imposer de charge financière, ce qui est la raison d'être de la CSU et de la protection sociale universelle [39].

Voici des exemples de ce que l'on peut faire: Pour un vieillissement en bonne santé, il faut appliquer des politiques et des mesures fondées sur des données factuelles afin de réduire les inégalités auxquelles sont confrontées les personnes âgées dans tous les secteurs. Il faudrait collecter et ventiler des données, et analyser celles déjà disponibles par âge, par sexe et selon d'autres caractéristiques sociales [telles que le revenu, l'origine ethnique, le statut d'autochtone, le handicap] afin de déterminer à quoi tiennent les différences sociales et de suivre les inégalités et les gradients sociaux chez les personnes âgées. Les TIC peuvent jouer un rôle important dans la collecte, le suivi et l'évaluation des données [43]. Il faut accorder une attention particulière aux personnes qui risquent le plus d'être laissées de côté, en offrant une protection financière efficace aux personnes âgées des quintiles socioéconomiques inférieurs. Il faudra adopter des politiques en faveur des investissements, des innovations et des mesures incitatives pour des énergies propres dans les établissements de santé et d'aide à la personne et sur d'autres lieux de travail.

LA PLANÈTE

Des écosystèmes et des environnements sains

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14 VIE AQUATIQUE

15 VIE TERRESTRE

Pertinence: Comme indiqué dans le domaine d'action n° 2, de nombreuses personnes âgées sont parmi les plus exposées aux effets des changements climatiques. Cette situation fera augmenter la demande auprès de tous les systèmes de santé et de protection sociale.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire: Tous les intervenants impliqués dans le vieillissement en bonne santé devraient souligner l'importance des changements climatiques, leurs conséquences sur les personnes âgées et leur incidence sur l'accès aux soins de santé et aux services sociaux. Il faut mettre l'accent sur les mesures fondées sur des données factuelles pour une consommation et une production responsables, sur les changements climatiques et sur l'approche « Une seule santé ». Les personnels de santé et d'aide à la personne doivent pouvoir renforcer leurs capacités pour comprendre la vulnérabilité des personnes âgées face aux changements climatiques et pour en prévenir et en gérer les effets. Les établissements de soins devraient garantir l'accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement dans leurs locaux.

LA PAIX

L'éthique et la justice

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Pertinence: Le fait de garantir la dignité et la non-discrimination des personnes de tous âges dans des établissements de santé inclusifs est conforme à une approche de la santé fondée sur les droits humains et contribuera à la mise en place des institutions solides et justes nécessaires pour favoriser la paix.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire: L'ensemble des groupes d'âge, des catégories de la population et des organisations de la société civile intéressées devraient participer à la définition des dispositions et des pratiques institutionnelles. Il faudrait créer des sociétés et des systèmes adaptés aux personnes âgées, permettant une prise de décisions équitable, inclusive, participative et intergénérationnelle.

LES PARTENARIATS

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Collaboration et action collective

Pertinence:

Les partenariats visant à offrir des soins de santé primaires intégrés, centrés sur la personne et adaptés aux personnes âgées en tant que composante de la CSU peuvent permettre l'avènement d'un monde en meilleure santé [44].

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les pays pourraient utiliser les partenariats existants ou en créer de nouveaux pour favoriser le vieillissement en bonne santé, par exemple, le « Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous » [45], fruit d'un partenariat de 13 institutions multilatérales qui s'occupent de santé, de développement et d'action humanitaire pour aider les pays à atteindre les ODD liés à la santé. Les partenariats entre divers groupes de personnes âgées, leurs communautés et les secteurs non liés à la santé seront essentiels pour renforcer les soins intégrés centrés sur la personne et les services de santé primaires adaptés aux personnes âgées.

Domaine d'action n° 4: fournir aux personnes âgées qui en ont besoin un accès à des soins de longue durée.

Signification

À un moment de leur vie, certaines personnes ont besoin de soins et de soutien pour vivre de façon indépendante. En cas de fort déclin des capacités physiques et mentales, les personnes doivent pouvoir accéder à des soins de longue durée de bonne qualité, y compris des soins palliatifs, pour maintenir leurs aptitudes fonctionnelles, conformément aux droits fondamentaux de tout être humain, au droit à la liberté et au principe de dignité humaine. Les systèmes de santé et de prise en charge sociale doivent prévoir des soins de longue durée adaptés.

L'HUMANITÉ

Une société prospère

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Pertinence:

Le vieillissement en bonne santé, fondamental pour la réalisation progressive de la CSU, inclut les soins de longue durée. De nombreuses personnes âgées risquent davantage d'être gravement malades et de décéder du fait d'affections sous-jacentes. Avant même la pandémie de COVID-19, les services sociaux et de santé intégraient mal les soins de longue durée, qui étaient fragmentés, sous-financés et négligés. Beaucoup de personnes âgées ont un accès inégal aux services et au soutien à leur domicile et dans leur communauté, souvent en raison de leur genre, de leur origine ethnique, de leur niveau d'instruction, d'un handicap ou de leur situation économique. Dans de nombreux pays, même lorsque ces services sont disponibles, ils sont inabordables pour beaucoup de personnes âgées et leurs familles.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les services de santé et les services sociaux doivent être mieux intégrés pour assurer un continuum de soins de longue durée. Un large éventail de services [y compris les soins d'assistance, les soins de jour et les soins de répit] devraient être assurés en plus de la promotion, de la prévention, du traitement, de la réadaptation et des soins palliatifs. Les soins de longue durée devraient inclure un accès abordable à Internet, aux technologies numériques d'assistance et à des environnements inclusifs afin d'améliorer les capacités fonctionnelles et le bien-être des personnes qui ont besoin de soins. Les aidants et les soignants doivent pouvoir s'appuyer sur les systèmes et les solutions de soins de longue durée, qui doivent garantir l'égalité et l'équité des genres. Il faudrait promouvoir des modèles de soins à domicile et communautaires, car les soins de longue durée ne doivent pas nécessairement être dispensés en milieu hospitalier. Il est essentiel de garantir les droits conférés par la loi et l'accès effectif, sans difficultés, à des soins de longue durée adaptés, en coordination avec les démarches visant à garantir des pensions suffisantes [46].

LA PROSPÉRITÉ

Une économie prospère



Pertinence:

Les approches actuelles reposent essentiellement sur la prestation de soins de longue durée informels, dispensés principalement par les familles et notamment par les femmes [47], bien que les contributions de ces dernières à la société et à l'économie ne soient pas reconnues de la même manière que le travail rémunéré. Les aidants informels sont souvent dépourvus du soutien financier et de la protection sociale nécessaires et donc exposés à la pauvreté, au stress et à de longues heures de travail sans relâche, ce qui compromet leur accès à une pension suffisante lorsqu'ils sont âgés, a une incidence sur leur santé physique et mentale et nuit à la qualité des soins de longue durée qu'ils dispensent aux personnes âgées. Ce modèle de soins inéquitable n'est pas viable, compte tenu du vieillissement rapide de la population mondiale.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Une approche globale des systèmes de soins de longue durée devrait tenir compte des différentes affections et de la vulnérabilité des personnes âgées et intégrer des approches pour lutter contre les comorbidités complexes. Le financement des soins de longue durée sera crucial et pourrait être prévu par l'assurance sociale. Des conditions de travail décentes devraient être garanties dans tous les services, et les ressources nécessaires devraient être disponibles pour rétribuer comme il se doit les soignants informels et des aidants non rémunérés. Les personnels qui prodiguent des soins de longue durée devraient être en bonne santé, se sentir valorisés et bénéficier de la formation et du soutien nécessaires [y compris pour lutter contre l'âgisme et la maltraitance des personnes âgées dans le cadre des soins], de possibilités de repos, d'informations et des modalités de travail flexibles. Les villes et les communautés devraient être conçues de manière à inclure l'accessibilité et les normes numériques afin que leurs services et leurs établissements de soins de longue durée connaissent et respectent les normes en matière de promotion de la santé et la gestion des logements [48]. Les données relatives aux établissements de soins de longue durée et aux bénéficiaires de soins de longue durée à domicile devraient être mieux ventilées et assorties d'informations sur les droits conférés par la loi. Les femmes âgées, les personnes âgées autochtones, les personnes âgées handicapées et les réfugiés et les migrants âgés devraient être pris en compte dans les activités visant à réduire les inégalités relatives à la prestation de soins de longue durée. Alors que les environnements numériques sont de plus en plus présents dans nos vies, il est important de garantir l'accès aux TIC pour assurer la participation des communautés.

LA PLANÈTE

Des écosystèmes et des environnements sains



Pertinence:

Les personnes âgées qui reçoivent des soins de longue durée connaissent parfois une limitation de leur mobilité et des changements physiologiques, cognitifs et psychologiques qui les rendent vulnérables face aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres stress environnementaux, tels que la pollution de l'air, et moins à même de s'y adapter.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les soins de longue durée devront être dispensés dans des lieux adaptés aux personnes âgées et respectueux de l'environnement, où il soit possible d'accéder à Internet, à l'eau potable et à des moyens d'assainissement adéquats. Des ressources seront nécessaires pour divers systèmes.

LA PAIX

L'éthique et la justice



Pertinence:

L'accès à des soins de longue durée de bonne qualité est non seulement essentiel pour maintenir les capacités fonctionnelles, mais aussi pour permettre aux personnes âgées de jouir de leurs droits fondamentaux et de vivre dans la dignité. Ce sont des conditions préalables à des sociétés, des communautés et des institutions justes et pacifiques.

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Les dispositions et les pratiques institutionnelles devraient prévoir des processus inclusifs et une prise de décision participative, intergénérationnelle et interdisciplinaire.

LES PARTENARIATS

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Collaboration et action collective

Pertinence:

Pour que les personnes âgées bénéficient de soins de longue durée adaptés, il doit exister des partenariats entre les secteurs de la santé et des services sociaux et d'autres secteurs. Les soins de longue durée étant fondamentaux pour la santé et le bien-être des personnes âgées, ils devraient être dispensés dans le cadre de la CSU par de multiples intervenants [44].

Voici des exemples de ce que l'on peut faire:

Le Plan d'action mondial relatif à l'ODD 3 [voir le domaine d'action n° 3] permet aux pays de mener une action de sensibilisation, d'investir, de renforcer les capacités et de prendre des mesures en faveur des soins de longue durée s'ils disposent de plus de ressources humaines et financières. La collaboration et l'action collective des dirigeants et des décideurs politiques en faveur des personnes âgées, de leurs aidants et de leurs familles, des organisations non gouvernementales, des bénévoles, des réseaux communautaires et du secteur privé devraient être encouragées et soutenues lors de la conception, de l'évaluation et du suivi des politiques, des programmes et de la recherche en matière de soins de longue durée.

Ces quatre domaines d'action de la Décennie seront mis en œuvre par l'intermédiaire de **quatre «éléments facilitateurs»**.

1

Écouter les différentes parties prenantes et garantir la participation constructive des personnes âgées, des membres de leur famille, des aidants et des communautés:

Il faut permettre aux personnes âgées de s'exprimer, de participer et d'agir par rapport aux cinq valeurs fondamentales énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les examens nationaux et régionaux réguliers du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement insistent également sur cette approche «ascendante».

2

Favoriser le leadership et renforcer les capacités à tous les niveaux pour que des mesures intégrées appropriées soient adoptées dans les différents secteurs:

La plateforme de la Décennie [49] contribuera à combler les lacunes, par exemple en permettant une action de sensibilisation, en fournissant des lignes directrices aux décideurs et aux autres parties prenantes, en développant des ressources pour le renforcement des capacités et en favorisant l'apprentissage pour encourager les réseaux de soutien par les pairs et renforcer les partenariats entre tous les secteurs pour aborder les cinq valeurs fondamentales.

3

Mettre en relation diverses parties prenantes à travers le monde afin qu'elles puissent échanger des informations et tirer mutuellement parti de leurs expériences respectives:

Une collaboration renforcée, y compris dans le cadre d'ateliers et d'événements de «développement des connaissances» pour que les parties prenantes de différents secteurs, contextes et niveaux échangent des informations sur leurs difficultés, leurs expériences et leurs bonnes pratiques, soutiendra les cinq valeurs fondamentales énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Une collaboration étroite avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier celles impliquées dans le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement aux niveaux national, régional et mondial, permettra d'éviter les doubles emplois et d'assurer une synergie.

4

Renforcer la collecte de données et l'innovation afin d'accélérer la mise en application:

Les personnes âgées devraient être rendues plus visibles grâce à la ventilation de toutes les données pertinentes en fonction de l'âge et d'autres variables transversales par rapport aux cinq valeurs fondamentales énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le cadre mondial, multisectoriel et multipartite de ce document de sensibilisation est basé sur les **cinq valeurs** fondamentales énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, grâce auxquelles la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé peut faire progresser la **sensibilisation, l'action, les investissements et les capacités nécessaires pour favoriser un vieillissement en bonne santé**.

La Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé donne au monde une occasion d'élaborer des orientations interdépendantes afin d'assurer une progression par rapport aux cinq valeurs fondamentales pour un développement porteur de changements, inclusif et durable.

Le monde est confronté à des problèmes de plus en plus complexes et interdépendants, exacerbés par la pandémie de COVID-19.

Toutes les parties concernées - citoyens et gouvernements à tous les niveaux, secteurs public et privé, organisations non gouvernementales, universités et institutions philanthropiques - doivent exercer un leadership et mener une action plus collective et connectée. Grâce à ses domaines d'action prioritaires et à leurs éléments facilitateurs, la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, peut contribuer au développement durable des générations actuelles et futures à l'échéance 2030.

Références

- 1 A/RES/70/1 – Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development. New York City [NY]: United Nations; 2015 [https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_RES_70_1_E.pdf].
- 2 Ageing, older persons and the 2030 Agenda for Sustainable Development. New York City [NY]: United Nations; 2017 [https://www.un.org/development/desa/ageing/wp-content/uploads/sites/24/2017/07/UNDP_AARP_HelpAge_International_AgeingOlderpersons-and-2030-Agenda-2.pdf].
- 3 FAQs. What are the Sustainable Development Goals [SDGs]? New Delhi: United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific; 2020 [<http://sdghelpdesk.unescap.org/faqs>].
- 4 The 2030 Agenda for Sustainable Development. Bonn: United Nations System Staff College; undated [https://www.unssc.org/sites/unssc.org/files/2030_agenda_for_sustainable_development_kcsd_primer_en.pdf].
- 5 The Decade of Healthy Ageing: a new UN-wide initiative. 14 December 2020. Geneva: World Health Organization; 2020 [<https://www.who.int/news/item/14-12-2020-decade-of-healthy-ageing-a-new-un-wide-initiative>].
- 6 Stakeholder engagement. New York City [NY]: United Nations; undated [<https://sdgs.un.org/stakeholders>].
- 7 UNDP, UN Habitat, Global Taskforce of Local and Regional Governments, United Cities and Local Government and Diputació Barcelona. Learning Module 1: Localizing the SDGs/ Introduction. The trainer's guide. New York City [NY]: United Nations Development Programme; 2017 [<https://www.local2030.org/library/348/Trainers-guide-for-Localizing-the-SDGs-Learning-Module-1.pdf>].
- 8 Marmot M, Allen J, Goldblatt P, Herd E, Morrison J. Build back fairer. The COVID-19 Marmot review. The pandemic, socioeconomic health inequalities in England. London: The UCL Institute of Health Equity; 2020 [<https://www.instituteofhealthequity.org/resources-reports/build-back-fairer-the-covid-19-marmot-review>].
- 9 Brown K, Rasmussen K. The Sustainable Development Goals in 2019: People, planet, prosperity in focus. Washington DC: United Nations Foundation; 2019 [<https://unfoundation.org/blog/post/the-sustainable-development-goals-in-2019-people-planet-prosperity-in-focus/>].
- 10 Agenda 2030. The Sustainable Development Goals and global ageing. London: HelpAge International; 2017 [<https://www.helpage.org/silo/files/agenda-2030-the-sustainable-development-goals-and-global-ageing.pdf>].
- 11 Stibbe D, Prescott D. The SDG partnership guidebook: a practical guide to building high impact multi-stakeholder partnerships for the Sustainable Development Goals. Pre-release working draft 0.95. Oxford: The Partnering Initiative; New York City [NY]: United Nations; 2020 [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26627SDG_Partnership_Guidebook_0.95_web.pdf].
- 12 Second World Assembly on Ageing. Political plan of action and Madrid International Plan of Action on Ageing. New York City [NY]: United Nations; 2002 [<https://www.un.org/development/desa/ageing/madrid-plan-of-action-and-its-implementation.html>].
- 13 UN Inter-Agency Group on Ageing [IAGA]. Strengthening the inclusion of older persons in the work of the United Nations. New York City [NY]: United Nations; 2021 [<https://www.un.org/development/desa/ageing/iaga.html>].
- 14 United to reform. New York City [NY]: United Nations; 2021 [<https://reform.un.org/>].
- 15 Sachs J, Kroll C, Lafortune G, Fuller G, Woelm F. Sustainable development report 2021. The decade of action for the Sustainable Development Goals. Cambridge: Cambridge University press; 2021 [<https://www.sdgindex.org/>].
- 16 Shared responsibility, global solidarity: responding to the socio-economic impacts of COVID-19. New York City [NY]: United Nations Sustainable Development Group; 2020 [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_report_socio-economic_impact_of_covid19.pdf].
- 17 Decade of action. New York City [NY]: United Nations; 2020 [<https://unsdg.un.org/2030-agenda/decade-action>].

- 18 Global report on ageism. Geneva: World Health Organization; 2021 [<https://www.who.int/publications/i/item/global-report-on-ageism>].
- 19 Mikton C, de la Fuente Núñez V, Officer A, Krug E. Ageism: a social determinant of health that has come of age. *Lancet*. 2021;397[10282]:1333–4 [[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(21\)00524-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(21)00524-9/fulltext)].
- 20 Decent work. Geneva: International Labour Organization; 2021 [<https://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang-en/index.htm>].
- 21 Resolution concerning employment and social protection in the new demographic context. Geneva: International Labour Organization; 2013 [https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/previous-sessions/102/texts-adopted/WCMS_223784/lang-en/index.htm].
- 22 Ageing in a digital world – from vulnerable to valuable. Geneva: International Telecommunication Union; 2021 [<https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Pages/ageing-in-a-digital-world/default.aspx>].
- 23 Social protection for older persons: Policy trends and statistics 2017–19 [Social Protection Policy papers, 17]. Geneva: International Labour Organization; 2018 [<https://www.social-protection.org/gimi/RessourcePDF.action?id=55212>].
- 24 Editorial. Nº healthy longevity without a healthy planet. *Lancet Healthy Longevity*. 2021;2:e1.
- 25 Campaigning to tackle ageism: current practices and suggestions for moving forward. Geneva: World Health organization; 2020 [<https://www.who.int/publications/m/item/campaigning-to-tackle-ageism>].
- 26 "Towards building inclusive digital communities": ITU toolkit and self-assessment for ICT accessibility implementation. Geneva: International Telecommunication Union; 2021 [<https://www.itu.int/pub/D-PHCB-TOOLKIT.01-2021>].
- 27 Digital skills insights. Geneva: International Telecommunication Union; 2020 [<https://academy.itu.int/index.php/main-activities/research-publications/digital-skills-insights/digital-skills-insights-2020>].
- 28 ICT/ digital accessibility. Geneva: International Telecommunication Union; 2021 [<https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Persons-with-Disabilities/Pages/Persons-with-Disabilities.aspx>].
- 29 Digital health strategies. Geneva: International Telecommunication Union; 2021 [<https://www.itu.int/en/ITU-D/ICT-Applications/Pages/e-health-strategies.aspx>].
- 30 Connecting global priorities: biodiversity and human health. Geneva: World Health Organization; 2015 [<https://www.who.int/publications/i/item/connecting-global-priorities-biodiversity-and-human-health>].
- 31 Climate change and health. Geneva: World Health Organization; 2018 [<https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-heat-and-health>].
- 32 HelpAge International, Climate change in an ageing world, 2015. [<https://www.helpage.org/newsroom/latest-news/cop21-helpage-releases-position-paper-on-adapting-to-climate-change-in-an-ageing-world/>].
- 33 WHO manifesto for a healthy recovery from COVID-19. Prescriptions for a healthy and green recovery from COVID-19. Geneva: World Health Organization; 2020 [<https://www.who.int/news-room/feature-stories/detail/who-manifesto-for-a-healthy-recovery-from-covid-19>].
- 34 United Nations High Commissioner for Human Rights, 2021. Analytical study on the promotion and protection of the rights of older persons in the context of climate change. Human Rights Council Forty-seventh session 21 June–9 July 2021 Agenda items 2 and 3 Annual report of the United Nations High Commissioner for Human Rights and reports of the Office of the High Commissioner and the Secretary-General. <https://undocs.org/A/HRC/47/46>
- 35 Mavrodaris A, Mattocks C, Bryne C. Healthy ageing for a healthy planet: do sustainable solutions exist? *Lancet Healthy Longevity*. 2021;2[1]:e10–1 [[https://www.thelancet.com/journals/lanhl/article/PIIS2666-7568\(20\)30067-2/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanhl/article/PIIS2666-7568(20)30067-2/fulltext)].
- 36 WHO global network for age-friendly cities and communities. Geneva: World Health Organization; 2021 [https://www.who.int/ageing/projects/age_friendly_cities_network/en/].
- 37 Dementia-friendly initiatives. Global dementia observatory. Geneva: World Health Organization; 2021 [<https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/topic-details/GHO/dementia-friendly-initiatives>].

- 38 Healthy Ageing Centres are important for older people in Bosnia and Herzegovina, United Nations Population Fund; 1 October 2021. New York City [NY]. [<https://ba.unfpa.org/en/news/healthy-ageing-centres-are-important-older-people-bosnia-and-herzegovina>].
- 39 Global partnership for universal social protection to achieve the Sustainable Development Goals. Geneva: USP2030; 2021 [<https://www.usp2030.org/gimi/USP2030.action>].
- 40 Declaration of Astana. Global conference on primary health care. Astana, Kazakhstan, 25–26 October 2018. Geneva: World Health Organization; United Nations Children's Fund; 2018 [<https://www.who.int/docs/default-source/primary-health/declaration/gcphc-declaration.pdf>].
- 41 R202 – Social Protection Recommendation 2012. Geneva: International Labour Organization; 2012 [https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:3065524].
- 42 Global action plan on the public health response to dementia. Geneva: World Health Organization; 2017 [https://www.who.int/mental_health/neurology/dementia/action_plan_2017_2025/en/].
- 43 Digital identity. Geneva: International Telecommunication Union; 2021 [<https://www.itu.int/en/ITU-D/ICT-Applications/Pages/digital-identity.aspx>].
- 44 Moving together to build a healthier world. UN high-level meeting on universal health coverage, 23 September 2019 New York City [NY]: United Nations; 2019 [<https://www.un.org/pga/73/event/universal-health-coverage/>].
- 45 Stronger collaboration, better health. Global action plan for healthy lives and well-being for all. Geneva: World Health Organization; 2021 [<https://www.who.int/initiatives/sdg3-global-action-plan>].
- 46 Scheil-Adlung X. Long-term care protection for older persons. A review of coverage deficits in 46 countries [ESS – Working Paper N°. 50]. Geneva: International Labour Organization; 2015 [<https://www.social-protection.org/gimi/RessourcePDF.action?id=53175>].
- 47 World report on ageing and health. Geneva: World Health Organization; 2015 [<https://www.who.int/ageing/events/world-report-2015-launch/en/>].
- 48 Monitoring and evaluation framework. COVID-19 strategic preparedness and response. Geneva: World Health Organization; 2020 [<https://www.who.int/publications/i/item/monitoring-and-evaluation-framework>].
- 49 The platform. Decade of healthy ageing. New York City [NY]: United Nations; 2021 [<https://www.decadeofhealthyageing.org/>].

Remerciements

Ce document a été produit par l'unité Changements démographiques et vieillissement en bonne santé, l'unité Vieillissement et santé au Siège de l'Organisation mondiale de la santé [OMS] et les chargés de liaison pour le vieillissement au sein de l'Organisation panaméricaine de la santé et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Des contributions ont également été reçues de membres du Groupe inter-institutions des Nations Unies pour le vieillissement [IAGA], en particulier de l'Organisation internationale du travail [OIT], de l'Union internationale des télécommunications [UIT], du Département des affaires économiques et sociales [UNDESA], de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [CESAP] et du Fond des Nations Unies pour la population [UNFPA].



Décennie
pour le **vieillissement**
en **bonne santé**